

Union des Sociétés Locales Palézieux



1607 Palézieux
usl.palezieux@gmail.com

Règlement pour la Fête villageoise

12 et 13 juin 2015

Palézieux, Rue de la Bougne

L'USL organise une Fête villageoise et propose aux sociétés locales d'y participer en y tenant un bar ou un caveau. Le but est d'offrir à la population une occasion de se retrouver et de festoyer au cours d'un week-end, mais également pour les sociétés locales, de se faire connaître et de récolter quelques sous pour leur caisse.

La commune d'Oron profitera de cette manifestation pour inaugurer la nouvelle salle de spectacle, sise en face de l'Auberge Communale. Des artistes pourront se présenter tout au long de la manifestation. Toutes les propositions sont les bienvenues et vous pouvez les transmettre directement à Thierry Menétrey, tvmenetrey@gmail.com.

Horaires :

Vendredi : Bars et caveaux ouverts dès 17.30 heures
Samedi : Marché dans toute la rue de 9.00 à 16.00 heures
Bars et caveaux ouverts au plus tard dès 11.00 heures

Informations générales

La rue de la Bougne sera fermée à toute circulation le vendredi 12 juin dès 16.00 heures et jusqu'au dimanche 14 juin à midi.

L'installation et la mise en place des bars et caveaux se fera avant 17.00 heures le vendredi 12 juin, et les rangements au plus tard jusqu'au dimanche à 16.00 heures.

POCAMA : l'USL se charge de faire le POCAMA pour toute la manifestation, toutefois, chaque société est responsable de se mettre en règle vis-à-vis d'organes tels Suisa pour le droit de diffusion de musiques ou autre.

Déchets : Des containers pour le verre vide et éventuellement pour le carton seront mis à disposition. Tous les autres déchets, devront être évacués par les sociétés elles-mêmes.

WC : Des WC chimiques seront à disposition tout au long de la rue.

Union des Sociétés Locales Palézieux



1607 Palézieux
usl.palezieux@gmail.com

-2-

Publicité : l'USL se charge de la publicité : articles dans la presse régionale, panneaux aux entrées du village, site officiel de la commune d'Oron

Prix des boissons : Nous souhaitons que les boissons aient le même prix dans tous les bars et caveaux. Aussi, nous avons défini ci-dessous les prix pour les boissons courantes. Pour les cocktails spéciaux et les repas, les sociétés fixent le prix en fonction de ce qu'elles proposent.

Vin 5 dl (blanc, rouge, rosé)	Fr. 15.-
Ballon de vin	Fr. 3.-
Bière 25 cl à 33 cl	Fr. 3.50
Minérales 25 cl à 33 cl	Fr. 3.-
Thé, café	Fr. 2.-

La Loi sur les débits de boissons dit ceci:

Article 45

¹ Les titulaires de licences d'établissement ou d'autorisations simples au sens de l'article 4 autorisés à débiter des boissons alcooliques sont tenus de servir des boissons non alcooliques.

² **Ils doivent offrir un choix de trois boissons sans alcool de type différent au moins, à un prix inférieur, à quantité égale, à celui de la boisson alcoolique la moins chère.**

Sécurité : L'USL s'occupe de la mise en place d'un service de sécurité, selon la loi cantonale.

Toutefois, nous encourageons vivement chaque société à s'équiper d'une petite pharmacie de premier secours pour les 'petits bobos'.

Un passage pour les véhicules d'urgence devra être respecté dans toute la rue, tout au long de la manifestation.

Tombola : l'USL va organiser une tombola avec tirage le samedi après-midi à 17.00 heures.
Les sociétés s'engagent à participer à la vente des billets dans leur bar ou caveau.

Aide pratique : Chaque société est priée de proposer 1 personne pour aider au bar de l'USL pour une tranche horaire de 2 heures.

Union des Sociétés Locales Palézieux



1607 Palézieux
usl.palezieux@gmail.com

-3-

Afin d'établir un plan, nous vous prions de bien vouloir choisir au plus vite votre tranche horaire.

Vendredi	12 juin
18 h	20 h
20 h	22 h
22 h	minuit
Samedi	13 juin
11 h	13 h
13 h	15 h
18 h	20 h
20 h	22 h
22 h	minuit

Riverains : Les riverains de la rue de la Bougne, recevront un courrier d'information de l'USL. Chacun d'entre eux, recevra également un bon pour une boisson, qu'il pourra utiliser dans n'importe quel bar ou caveau.
C'est un merci de la part de l'USL et des sociétés locales pour que nous puissions organiser cette manifestation sans encombre.

Le bon vous sera présenté avant la manifestation, afin que vous sachiez de quoi il s'agit.

Matériel : L'USL dispose de matériel qu'elle met volontiers à disposition des sociétés locales. Vous trouverez la liste ci-jointe. Nous prions les sociétés de bien vouloir nous faire part de leur besoin par email jusqu'au 30 avril au plus tard.

Dans le cas où nous ne devrions pas avoir assez de matériel pour tout le monde, le matériel sera réparti entre toutes les sociétés.

Chaque société s'organise pour tout ce qui concerne : frigos, stockage des boissons et aliments, matériel de cuisine, etc.

Union des Sociétés Locales Palézieux



1607 Palézieux
usl.palezieux@gmail.com

-4-

- Electricité : l'USL se charge de fournir l'électricité nécessaire pour chaque bar, caveau, etc. Toutefois, afin de pouvoir préparer au mieux et ne pas avoir de mauvaises surprises le jour de la manifestation, nous prions les sociétés de nous faire part de leurs besoins précis en terme de prises... et de puissance, et ce jusqu'au 30 avril au plus tard.
- Organisation : Nous prions les sociétés de nous faire part par retour de mail, du thème de leur bar ou caveau, ainsi que du repas qui sera éventuellement servi. Nous souhaiterions éviter les doublons. Merci de nous communiquer cela jusqu'au 30 avril au plus tard, à : c.stauffer@bluewin.ch
- Plan de situation : Merci de nous informer également du lieu où vous aurez votre bar ou caveau. Un plan des stands de marché et des caveaux, sera établi dès que nous aurons reçu toutes les inscriptions, et vous sera remis avant la manifestation.
- A votre service : Vous avez des questions ? Des remarques ?
Contactez l'une des personnes ci-dessous.
Christophe Stauffer: 079 355 04 76 c.stauffer@bluewin.ch
Myriam Edward: 079 128 86 74 myriamedward@bluewin.ch
Francis Zbinden: 079 439 83 31 zbinden@romandie.com
Yvan Sangiorgio: 079 205 46 05 yvan.sangiorgio@bluewin.ch
Jean-Daniel Dind: 079 225 03 85 dind-ids@bluewin.ch

Union des Sociétés Locales Palézieux



1607 Palézieux
usl.palezieux@gmail.com

INSCRIPTION FETE VILLAGEOISE

12 et 13 juin 2015 – Rue de la Bougne, Palézieux

Société :

Repas servi :

Boissons spéciales :

Emplacement :

Responsable :

Electricités : Merci de préciser de combien de prises et de quel voltage vous aurez besoin pendant la manifestation, afin que nous puissions assurer que tout fonctionne correctement pour chacun.

No tél. :

Merci de renvoyer le formulaire d'inscription au Président, soit à : c.stauffer@bluewin.ch **jusqu'au 30 avril** au plus tard.

En vous remerciant d'avance de prendre note du règlement joint, nous vous remercions de vous engager pour animer notre beau village ☺